

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

17 MARS 2016

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Demande de subvention  
auprès du Conseil  
Départemental des  
Yvelines au titre de  
l'appel à projet éducation  
artistique et culturelle**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 21 mars 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 18 mars 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 mars 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 17 mars à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 10 mars deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY  
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU  
Madame MACE à Madame BOUTIN  
Madame AGUINET à Madame PEUGNET  
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur CAMASSES  
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Était absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Monsieur VILLEFAILLEAU

**OBJET** : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES AU TITRE DE L'APPEL A PROJET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**RAPPORTEUR** : Monsieur PÉRICARD

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Département des Yvelines a mis en place des appels à projets thématiques afin de soutenir le développement culturel des territoires, d'accompagner un accès équitable à la culture et d'encourager les initiatives les plus innovantes et audacieuses.

L'appel à projet intitulé « Education artistique et culturelle » vient financièrement à l'appui des projets répondant aux objectifs suivants :

- inscrire le rôle essentiel de l'éducation artistique et culturelle dans l'insertion sociale, professionnelle et le développement personnel
- proposer un parcours avec une dimension pédagogique, autour d'actions de médiation développant la pratique artistique et culturelle dans des parcours transversaux
- développer l'esprit critique et la curiosité via des parcours individuels et collectifs par des actions intergénérationnelles et interdisciplinaires
- accompagner des démarches créatives en matière de médiation, en vue de l'élargissement des publics et de nouvelles formes d'expressions culturelles

La Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire la culture dans une stratégie de développement local en sensibilisant les citoyens à différents domaines artistiques, en enrichissant et en diversifiant son offre culturelle.

Les enjeux du développement culturel visent à :

- créer du lien et des échanges entre l'ensemble des citoyens en proposant une offre reliant le centre ville et les autres quartiers de la Ville
- développer des actions pédagogiques et de médiation pour favoriser l'ouverture à un large public des projets mis en place sur la ville
- renforcer l'animation des réseaux réunissant des acteurs éducatifs, associatifs, sociaux et culturels

Pour l'année 2016, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire dans sa stratégie de développement culturel les projets suivants :

- la première édition du Festival de Street Art intitulée « Dansez sur les murs »
- l'exposition autour du tableau *L'Escamoteur* à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jérôme Bosch.

Ces deux projets donneront lieu à une programmation d'actions culturelles diversifiées afin de placer les publics au cœur de l'offre. Ils répondent aux objectifs de l'appel à projet « Education artistique et culturelle » du Conseil Départemental des Yvelines :

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention, pour l'année 2016, auprès du Conseil Départemental des Yvelines au titre de l'appel à projet « Education artistique et culturelle ».

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention, pour l'année 2016, auprès du Conseil Départemental des Yvelines au titre de l'appel à projet « Education artistique et culturelle » et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye